CLAP Sud-Ouest

Centre Ressources Illettrisme

Vues sur Cours

Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

N° 24 SEPTEMBRE 2008

Sommaire :

- Béatrice Poret, nouvelle chargée de mission régionale ANLCI.....p. 1
- Bonnes pages .....p. 1
- Intégration linguistique des adultes migrants.....p. 2
- 3ème rapport annuel de la HALDE p. 2
- Des emplois plus qualifiés, des générations plus diplômées.....p. 2
- Usage des TIC pour lutter contre l'illettrisme .....p. 3
- Projet expérimental ANLCI .....p. 3
- Les salariés dans les actions de formation de base .....p. 3
- JAPD 2007.....p. 4
- Aquitaine Cap Métiers .....p. 4
- VAE.....p. 4
- Etude OCDE.....p. 4
- La collection Assimo s'enrichit .....p. 5
- Agenda Interventions.....p. 5
- Espaces Documentaires.....p. 6

Béatrice PORET, nouvelle chargée de mission régionale de l'ANLCI auprès du Préfet de Région

« Je viens de prendre la succession de Marie-Soizig ROSMORDUC, au poste de chargée de mission régionale illettrisme. A ce titre, ma mission consiste, en continuité du travail mené antérieurement, à *promouvoir et coordonner* sous l'autorité du Préfet de Région, *la politique de lutte contre l'illettrisme en lien constant et organisé avec l'ensemble des acteurs locaux qui y participent (services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, entreprises, associations, Centre Ressources Illettrisme, organismes de formation…).* Je reste également le relais territorial et opérationnel de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI).

Concrètement, dans les mois à venir, mon activité va être plus particulièrement axée sur l'élaboration du plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme dont chaque région doit se doter. Il s'agit à partir d'un diagnostic régional partagé, de mettre en cohérence et d'organiser les moyens autour d'objectifs communs, ce dans la durée et de manière opérationnelle avec l'ensemble des acteurs, dans le respect des compétences de chacun. Une fois ce cadre élaboré, j'en assurerai le suivi, afin de veiller qu'au travers de ses actions conjuguées, la prévention et la lutte contre l'illettrisme soient bien présentes dans toutes les politiques qui peuvent y concourir.

Je m'attache d'ores et déjà également à travailler en lien avec l'ANLCI, à la mise en œuvre de la troisième phase du Forum Permanent des Pratiques. La première étape (2004-2005) a permis à l'échelle nationale de formaliser et d'analyser une quarantaine de pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme, la deuxième (2006-2007) a privilégié l'ancrage régional. L'objectif de cette troisième phase (2008-2009) est de s'inscrire dans une démarche de transférabilité de pratiques. »

ANLCI
1, place de l'Ecole - BP 7082
69348 LYON Cedex 7
Tél : 04 37 37 16 80
Fax : 04 37 37 16 81
www.anlci.gouv.fr

Préfecture de la région Aquitaine - SGAR
4B Esplanade Charles de Gaulle
330077 BORDEAUX Cedex
beatrice.poret@aquitaine.pref.gouv.fr

Bonnes pages

- « Mieux connaître les adultes peu qualifiés et peu scolarisés », TransFormations n° 1 (Juin 2008).

- « Alphabétisation et exclusion », M. de Smedt, ATD Quart Monde Wallonie Bruxelles, téléchargeable sur www.atd-quartmonde.be, publications > analyses et études > liste des publications.

www.clap-so.org

Puis rubrique « Centre Ressources Illettrisme »

FSE

L'intégration linguistique des migrants adultes

Un séminaire sur l'intégration linguistique des migrants adultes sera organisé au Conseil de l'Europe, Strasbourg les 26-27 juin 2008.

Un nombre croissant d'Etats membres définissent des exigences linguistiques spécifiques s'appliquant aux personnes sollicitant un statut lié à la résidence ou à la citoyenneté, et les requérants sont de plus en plus souvent contraints de passer des tests en langues - et de connaissance de la société. Les exigences relatives à la formation et aux tests en langues sont généralement basées sur les niveaux de compétences du cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) du Conseil de l'Europe et le ou les niveaux requis peuvent varier d'un état à l'autre. On examinera comment répondre au mieux aux besoins des apprenants migrants, leur situation dans la communauté d'accueil, la réalité multilingue de leur environnement, ainsi que les contraintes auxquelles est soumis leur apprentissage de la langue. Cet évènement offrira aux Etats membres l'occasion d'échanger des expériences dans ce domaine en croissance exponentielle, et de discuter les questions clés liées à la politique linguistique d'intégration. Une enquête a été menée au sein des Etats membres afin d'obtenir une vue d'ensemble des principaux développements et des tendances concernant les exigences linguistiques, incluant les tests et la formation en langues.



Contact : Conseil de l'Europe, **www.coe.int/lang/fr**, Philia Thalgott philia.thalgott@coe.int ou **www.coe.int/migration**, Sergey Khrychikov, sergey.khrychikov@coe.int

La HALDE a remis son troisième rapport annuel au Président de la République

En 2007, la HALDE a enregistré une augmentation de plus de 53% des réclamations par rapport à 2006, et la moitié des 6222 saisines sont liées à l'emploi. Si l'origine reste le 1er critère invoqué (27% des réclamations), les saisines liées à la santé et au handicap ont quasiment doublé pour atteindre 1349 réclamations en 2007 (soit 21.6% des saisines). 83% des observations présentées devant les tribunaux ont eu des suites positives et toutes les transactions pénales ont été homologuées. Le recours à la médiation a été plus fréquent. 279 affaires se sont résolues à l'amiable. Parallèlement à la sanction, la HALDE a mené un travail de sensibilisation pour casser les préjugés qui sont souvent à l'origine des discriminations : elle a recensé et diffusé des bonnes pratiques auprès de 250 grandes entreprises.

En 2007, la HALDE a mis l'accent sur le logement en menant des actions d'information et s'est développée dans les régions, en installant les 11 premiers correspondants locaux (ils sont 20 en mai 2008), l'objectif étant de mettre en place un réseau de 100 correspondants locaux d'ici fin 2009. Consulter le rapport annuel sur **www.halde.fr**

Des emplois plus qualifiés, des générations plus diplômées

Le niveau de diplôme des jeunes qui arrivent sur le marché du travail s'élève au fil des générations. Dans le même temps, les emplois deviennent de plus en plus qualifiés. Toutefois, ces deux mouvements ne se font pas au même rythme, le premier est plus rapide que le second. Les emplois sont donc pourvus à des niveaux de diplôme plus élevés. Le tableau suivant porte sur le niveau de diplôme des personnes ayant 50 ans et plus comparé à celui des personnes de moins de 30 ans, qui en 2006, travaillaient dans l'industrie, la construction, les services. Les niveaux de diplôme correspondant au plus haut obtenu en formation initiale (système scolaire et universitaire).

Niveau 1-2 : Bac +3 ou plus
Niveau 3 : Bac + 2
Niveau 4 : Bac ou équivalent
Niveau 5 : CAP, BEP ou équivalent
Niveau 6 : CEP, BEPC, Brevet des Collèges

	Industrie		Construction		Services	
Niveaux	50 ans et +	Moins de 30 ans	50 ans et +	Moins de 30 ans	50 ans et +	Moins de 30 ans
1, 2	7	14	1	4	13	15
3	6	18	3	9	8	20
4	10	25	6	18	14	28
5	35	26	42	36	25	20
6	42	17	48	33	40	17

Source : BREF n° 252, mai 2008, CEREQ

Usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour lutter contre l'illettrisme

Sous ce titre, l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) vient de mettre en ligne un document produit à la suite d'une rencontre nationale à Lyon le 14 mai 2008.
On y trouve des compte-rendus d'expériences des TIC en formation de base. Certaines font état de pratiques utilisant les TIC en formation dite « présentielle », d'autres font état de l'utilisation des TIC sur le modèle Formation de Base à distance. Dans ce cas, plusieurs témoignages insistent sur l'importance de « créer des conditions favorables », notamment en pouvant bénéficier des services d'un Point d'Accès à la Téléformation (P@T).
Plus d'infos : **www.anlci.fr**

Lutte contre l'illettrisme : l'ANLCI lance un projet expérimental « actions éducatives familiales » afin d'engager les adultes à se former

L'une des difficultés de la lutte contre l'illettrisme consiste à susciter chez l'adulte l'envie de se former. La « pédagogie du détour » dans les actions éducatives familiales, est une manière de réconcilier les parents avec les savoirs de base.

RÉCONCILIER LES PARENTS AVEC LES SAVOIRS DE BASE

Tout en leur permettant d'aider leurs enfants à suivre leur scolarité, ils s'inscrivent eux-mêmes dans un processus d'apprentissage ou de pré-apprentissage de ces savoirs.
L'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) a réuni le 24 juin 2008 le comité de pilotage « actions éducatives familiales » soutenu par le Haut Commissariat aux Solidarités actives contre la pauvreté.
Il s'agit d'analyser dans quelle mesure les adultes qui suivent des actions de formation de base (lire, écrire, compter etc…) apprennent plus vite, plus efficacement quand leurs objectifs d'apprentissage liés à leur qualité de parents sont pris en compte, notamment lorsque leurs enfants entrent eux-mêmes dans le processus d'apprentissage. Du côté des enfants dont les parents suivent une formation de base, il s'agira de répondre aux questions : ont-ils de meilleurs résultats scolaires et/ou leur rapport avec l'école est-il amélioré ? Les actions éducatives familiales augmentent-elles la fréquentation des espaces éducatifs et culturels (bibliothèques) ?
L'ANLCI s'appuiera sur l'expérience de plusieurs acteurs locaux. Trois communes (Avranches, Château-Chinon, Mortagne-au-Perche) constitueront le cœur du dispositif expérimental. Un « deuxième cercle de l'expérimentation » sera élargi à d'autres actions.

Contact : ANLCI, Eric Nédélec, Chargé de Mission National, **eric.nedelec@anlci.fr**

Les salariés dans les actions de formation de base ou de formation linguistique en Aquitaine

Les différents dispositifs qui existent sur le territoire Aquitain permettent d'accueillir dans les actions de formation des personnes dans des situations très différentes vis-à-vis de l'emploi.
Par exemple, des salariés peuvent bénéficier des ces actions. Il s'agit de salariés soit en situation de travail ordinaire (contrat de droit commun) soit en contrats aidés par l'Etat et les collectivités. Nous vous donnons les informations concernant ces personnes pour 3 dispositifs.

Les AFB (Ateliers de Formation de Base) en 2006
Sur les 1216 personnes qui en ont bénéficié, 186 étaient des salariés, soit 15%.

Les actions IRILL (Ministère chargé de l'Emploi) en 2007
Sur les 2292 personnes qui en ont bénéficié, 436 étaient des salariés.

Les actions du dispositif national de l'ACSE (d'avril 2006 à juin 2007)
Sur les 1682 personnes qui en ont bénéficié, 179 étaient des salariés soit 10.5 %.
Les secteurs professionnels les plus représentés sont : les services aux particuliers et collectivités, l'hôtellerie-restauration, le bâtiment travaux publics, l'agriculture.

Quelques éléments sur la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) en Aquitaine pour 2007

Rappelons que cette journée est obligatoire pour les garçons et les filles, qui y sont invités quelques mois après le recensement auprès de leur mairie. En règle générale, les jeunes participants sont âgés de 17 à 18 ans. Au cours de la journée, des tests de lecture sont proposés. Depuis Août 2005, les jeunes en difficulté de lecture encore scolarisés ne sont plus reçus en entretien, par contre leur situation est signalée à l'Éducation Nationale. Ceux qui ne sont plus scolarisés sont reçus en entretien, au cours duquel on leur propose un suivi par une Mission Locale.
Ces éléments nous ont été fournis par les Centres du Service National de Bordeaux et de Pau.

	33	24	40	47	64
Jeunes participants	17 512	4223	3978	3781	7 030
Détectés en difficulté de lecture	2694	663	517	607	737
Reçus en entretien	826	141	90	130	176
Autorisation de suivi	509	89	65	93	120

La Région Aquitaine lance « Aquitaine Cap Métiers »

Il s'agit du début du dispositif régional d'orientation, qui devra permettre un pilotage unifié de la chaîne « Accueil, Information, Orientation, Formation, Emploi ».
Elle proposera une information et une orientation sur :

- Le circuit des métiers
- Les circuits des formations
- Les perspectives de l'économie régionale et de l'emploi

Contact : Rachid BELHADJ, presse@aquitaine.fr, site Internet : **www.orientation.aquitaine.fr**

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et les personnes maîtrisant mal l'écrit

Depuis Septembre 2006, « Vues sur Cours » revient régulièrement sur « l'expérimentation VAE Aquitaine ». Pour mémoire : il s'agit d'accompagner ces personnes dans leur démarche de VAE en prenant en compte leur maîtrise fragile de l'écrit. Cela veut dire qu'en plus de « l'accompagnement » VAE, prévu et mis en place par les Ministères certificateurs, la personne travaille en relation avec un « porte-plume », qui transcrit avec elle les éléments nécessaires au dossier. Par ailleurs, on propose à cette personne une formation lui permettant de s'approprier l'écrit pour qu'elle puisse l'utiliser pour ses besoins privés ou professionnels. Nous pouvons déjà rendre compte de façon partielle : 32 personnes ont été concernées par l'expérimentation, quelques autres devraient s'y engager prochainement. 5 personnes, grâce à l'appui des transcripteurs non seulement ont réalisé leur dossier mais ont obtenu la validation totale ou partielle d'un titre ou diplôme professionnel. 6 personnes ont elles aussi réalisé leur dossier, et sont en attente du passage devant le jury.
Pour 10 personnes, la démarche est en cours. Les autres se sont retirées (momentanément ?) pour plusieurs types de raison : choix de la formation plutôt que la VAE, difficulté de financement, difficulté familiale ou de santé.



L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des adultes : pour de meilleures compétences de base

Etude de cas : France, CERI-OCDE (B. Michel et E. Maroun, 2008).
On y trouve la description du dispositif régional des Ateliers de Formation de Base (AFB) de Haute-Normandie avec des descriptions de séquences, des éléments pratiques et théoriques sur la façon dont les apprenants se construisent leurs savoirs. Egalement : le travail des enseignants en milieu pénitentiaire à Lyon, et Savoirs pour Réussir à Marseille.
Sur notre site : **www.clap-so.org**, aller dans CRI, puis « Informations... », puis « Accès à quelques textes officiels... », puis « Documents sur l'illettrisme ».

La collection ASSIMO s'enrichit

Après ***ASSIMO Lecture*** et ***ASSIMO Espace Temps***, ANIMAGE propose le troisième volet de sa collection d'outils pédagogiques consacrés aux savoirs de base, le volet Mathématiques.

S'appuyant sur les recommandations européennes, qui placent « la compétence mathématiques » parmi les 8 compétences clés, ANIMAGE a développé 2 produits complémentaires permettant de travailler les mathématiques. La compétence mathématiques se définit comme étant l'aptitude à développer et appliquer un raisonnement mathématiques en vue de résoudre divers problèmes de la vie quotidienne, l'accent étant mis sur le raisonnement, l'activité et le savoir. Le logiciel **MATHEMATIQUES** et le logiciel « **Le Labo** » semblent répondre à ces recommandations.

ASSIMO MATHEMATIQUES permet de travailler 9 notions identifiées comme indispensables à aborder parmi l'ensemble des savoirs de base en mathématiques (la proportionnalité, le calcul des périmètres, des aires et volumes, les mesures de longueurs, de masse, de liquide, le maniement de l'argent, les durées…).
Chaque notion est présentée sous la forme d'une vidéo de quelques minutes. Elle permet aux apprenants de mieux se représenter ces notions qui sont parfois un peu abstraites. Le logiciel aborde une large gamme d'exercices extraits de situations de la vie quotidienne, comme par exemple aller au marché, construire un muret, adapter une recette, faire un dosage de produits, utiliser un bon de commande, calculer des durées etc…

Chaque exercice s'effectue en 3 étapes. Chaque étape présente 3 niveaux de difficultés :

- Une série de questions afin de manipuler des produits de la vie quotidienne en lien avec des opérations de mathématiques (faire du mortier pour 10 parpaings, adapter une recette pour 2 personnes à 4 personnes, organiser son temps à partir de 2 ou 3 contraintes, rendre la monnaie à un client…).
- Une série de questions afin de développer les capacités de raisonnement.
- Une série de questions afin de développer les capacités de résolution de problèmes.

Le logiciel « ***Le Labo*** » propose un ensemble de manipulations pour travailler sur la construction du nombre et sur la maîtrise du système de numération et de travailler sur le sens des opérations arithmétiques de base. Comme pour les précédents produits, on peut souligner :

- La qualité graphique des logiciels.
- La simplicité d'utilisation.
- La « bonne » compréhension des consignes par l'association image/mot/son.
- La possibilité d'établir un parcours personnalisé et d'afficher les résultats de l'apprenant.

Plus d'infos, ou un cd de démo à leur demander : **http://www.assimo.com/**

Agenda des interventions

Toutes les animations mentionnées feront l'objet d'un courrier spécifique adressé aux structures et aux personnes dont nous avons l'adresse électronique, qui précisera la date, le lieu et le contenu de l'animation (environ 3 semaines avant). Ces journées sont soutenues par l'Union Européenne (FSE).

Autour de la Méthode Naturelle de Lecture et d'Ecriture (MNLE)
3 journées avec Danielle de Keyzer à Dax

Outils et démarches pour travailler l'oral et l'écrit en formation de base (Alpha, FLE, illettrés)
Module de 4 jours à Coulounieix, de 11 jours à Bordeaux

Logiciel code de la route et savoirs de base
1 journée à Bordeaux

1001 escales sur la mer des histoires (Collectif Alpha)
1 matinée à Bordeaux

EMILE, une approche différente des apprentissages de base (outil multimédia)
1 journée à Bordeaux

Présentation d'outils et de démarches pour travailler l'écrit en formation de base
Module de 2 journées à Agen

Présentation du « Nouvel Entraînez-vous DILF A1.1 - 150 activités »
1 demi-journée à Sarlat, Périgueux, Agen

Préparation au DILF : la place des mathématiques
2x 1 journée à Bordeaux

Vous avez dit orthographe ?
1 journée à Bordeaux

Mieux appréhender les situations d'illettrisme
1 journée à Bordeaux



Des visites sont prévues dans les Pyrénées-Atlantiques. Si vous le souhaitez, contactez Claire Laroche. Profitez des demi-journées organisées dans les Espaces Documentaires de chaque département pour rencontrer les conseillères pédagogiques. **Prenez contact avec le CLAP au 05 57 01 56 90.**

CLAP Sud-Ouest

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 91
Messagerie : cri@clap-so.org

www.clap-so.org

Puis rubrique « Centre Ressources Illettrisme »

Vues sur Cours :

Directeurs de la publication :
Jeanne FONTAGNERES, Pascal PILET,
Responsable de la publication : Yves GUEGAN
ISSN : 1621-5699

Envoyé à 2672 exemplaires par courriel

Espaces documentaires

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution et demandé.

DORDOGNE

- **C.D.D.P**

(Contact : Mme Valérie BALIER)
4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**
☏ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84

- **L'Atelier**

(Contact : Mme Cathy DELBASTY)
40, Rue Neuve d'Argenson 24100 **BERGERAC**
☏ 05 53 57 78 26 Fax 05 53 57 21 66

LANDES

- **C.D.D.P**

(Contact : Mme Amandine GIRARD)
614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**
☏ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE

- ***CLAP / Centre Ressources Illettrisme***

(Contact : Mme Delphine LABATUT)

176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**

☏ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

LOT- ET- GARONNE

- **Mission Locale**

(Contact : Mme Virginie LE CORRE STEINBACH)
110, boulevard de la Liberté 47000 **AGEN**
☏ 05 53 47 23 32 Fax 05 53 47 56 62

- **Mission Locale**

(*Contact : Mme Marianne JULIEN*)
13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**
☏ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

- ***Mission Locale***

(Contact : Mme Josiane VIAUD)
Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**
☏ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49

- ***Mission Locale***

(Contact : Mme Muriel HIRIART)
74, rue d'Espagne 64100 **BAYONNE**
☏ 05 59 59 82 60 Fax 05 59 25 65 44

GIRONDE (Hors CRI)

- ***Pays Médoc*** *(Contact : Mme Sylvia MARCHAIS)*
21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT** ☏ : 05 57 75 18 92 Fax 05 57 75 18 90

- ***Mission Locale*** *(Contact : Mme Marie VALERE)*
189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE** ☏ : 05 57 51 71 27 Fax : 05 57 51 71 27

- ***Mission Locale*** *(Contact : M. Lucas PROUDHOM)*
17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE** ☏ : 05 57 42 89 75 Fax : 05 57 42 92 44

- ***C.I.O.*** *(Contact : Mme Françoise SANCHEZ*
12, allées de Garros 33210 **LANGON** ☏ : 05 56 63 63 25 Fax : 05 56 63 28 33